

Récupérateurs informels et circulations de modèles : les biffins parisiens entre le 19^e siècle et l'Amérique du Sud

Résumé

Un mouvement militant défendant le droit de vendeurs informels d'articles de récupération à occuper l'espace public pour y faire commerce existe à Paris depuis maintenant une dizaine d'années. Ces vendeurs sont désignés par le terme de biffins, synonyme ancien de chiffonniers. La défense de leur droit à occuper l'espace public, en réaction à la répression policière dont ils font l'objet, repose sur la mise en avant de leurs activités informelles en tant qu'activités de réemploi des déchets, porteuses de vertus écologiques et sociales.

Deux modèles sont pris comme références par les militants défendant la reconnaissance des biffins : un modèle « d'hier », historique, celui des chiffonniers parisiens du 19^e siècle, et un modèle « d'ailleurs », actuel, celui des coopératives de récupérateurs sud-américains. Le mouvement de défense des biffins tente ainsi d'articuler à la revalorisation d'anciens savoirs locaux, ayant subsisté malgré la marginalisation des petites activités de rue dans une ville du Nord comme Paris, une inscription dans les mouvements sociaux de récupérateurs et vendeurs informels issus du Sud, qui s'organisent aujourd'hui en réseaux mondialisés. Le cas des biffins contribue aux dialogues entre mondes européens et américains autour des sciences, savoirs et pratiques des déchets en ce qu'il permet d'analyser la circulation de modèles alternatifs en matière de gestion des pratiques informelles de récupération des déchets.

La question de la formalisation des activités des biffins est une question conflictuelle, qui concentre autour d'un phénomène quantitativement marginal, mais très visible dans l'espace public, une pluralité de problématiques sociales et éthiques enchevêtrées. Je propose, en m'appuyant sur un travail de terrain mené en 2011-2012 au sein et autour du mouvement de défense des biffins, de : i) rendre compte de la façon dont des modèles d'hier et d'ailleurs sont mobilisés pour défendre un droit des biffins à occuper l'espace public ; ii) mettre en évidence les limites de l'assemblage de ces modèles dans le cadre de la défense des biffins ; iii) montrer comment l'usage de ces modèles s'articule aux tensions entre conservatisme et réformisme qui traversent le mouvement de défense des biffins.

***Mots-clés** : biffins, informalité, modèles, circulation, assemblage*

Introduction

Un mouvement militant défendant le droit de vendeurs informels à occuper l'espace public pour y faire commerce d'articles de récupération existe à Paris depuis maintenant une dizaine d'années. Ces vendeurs sont désignés par le terme de biffins, synonyme ancien de chiffonniers. Ils sont présents sur des marchés qui se tiennent « à la sauvette » dans le Nord-Est parisien et en marge des marchés aux Puces. Ces marchés informels peuvent réunir de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de vendeurs exposant au sol, sur des morceaux de tissus, de petits articles de récupération et, dans une moindre mesure, des produits neufs. Ils font l'objet d'une répression policière accrue depuis les années 2000, qui les a déplacés depuis les Portes de Paris vers les communes limitrophes et au sein du Nord-Est parisien, sans résorber le phénomène. La défense de leur droit à occuper l'espace public, en réaction à cette répression accrue, repose sur la mise en avant de leurs pratiques informelles en tant qu'activités de réemploi des déchets, porteuses de vertus écologiques et sociales.

Le mouvement a été initié à la fin de l'année 2005 à la Porte de Montmartre, dans le Nord du 18^e arrondissement de Paris, en marge des Puces de Saint-Ouen. Plusieurs organisations militantes se sont constituées, entre 2005 et aujourd'hui, pour défendre le droit des biffins à occuper l'espace public. Trois associations coexistent aujourd'hui : l'association de biffins Sauve qui peut, créée en 2006 à la Porte de Montmartre ; l'association Les Biffins du 14^e arrondissement de la Porte Didot, créée en 2010 ; et l'association Amélior¹, créée en 2012 dans la commune de Montreuil, limitrophe de l'Est de Paris, qui compte parmi ses adhérents des biffins et d'autres personnes se donnant le rôle de les représenter et d'encadrer des marchés de biffins. Deux collectifs militants soutenant la cause des biffins et réunissant des habitants, des militants et des élus parisiens, notamment écologistes, qui s'étaient formés en 2007 à la Porte de Montmartre puis en 2011 à Belleville, se sont quant à eux délités.

Le mouvement de défense des biffins s'est vu contrecarré par des mobilisations de riverains s'opposant à l'encadrement de ces activités dans l'espace public. A la Porte de Montmartre, en 2009, un groupe d'habitants s'est installé dans la rue pour limiter l'extension du marché informel. Deux associations de riverains, Belleville Couronnes Propre² et l'Association des Riverains de la Porte de Montreuil se sont constituées dans le Nord-Est parisien pour réclamer l'éviction des marchés informels.

La tension entre mouvement de défense des biffins et mobilisations de riverains a débouché sur l'instauration d'une pluralité de dispositifs d'encadrement des biffins, qui constituent autant de compromis limitant, dans une certaine mesure, l'éviction de ces vendeurs d'articles de récupération. Ont été mis en place pour les biffins : un espace de 100 places de vente à la Porte de Montmartre, le Carré des biffins ; un espace de 50 places de vente, les après-midis, au sein du marché aux Puces de Vanves ; un marché mensuel rassemblant de 150 à 250 biffins à Montreuil. A ceci s'ajoutent quelques emplois d'insertion attribués à des biffins au sein d'une ressourcerie – organisme spécialisé dans la récupération et la remise en état d'objets usagés – créée en 2012 dans le 20^e arrondissement.

La mise en avant des pratiques des biffins en tant qu'activités de réemploi des déchets est largement portée par des acteurs qui ne sont pas eux-mêmes biffins, mais qui prêtent aux activités de ces derniers une portée politique. Ces acteurs effectuent ainsi un travail d'interprétation qui ouvre un nouvel « espace des possibles » (Bourdieu, 1992), dans un contexte de montée en puissance des préoccupations concernant la réduction des déchets.

Or, cette représentation positive des biffins comme artisans informels du recyclage repose sur deux modèles, pris comme références par les acteurs engagés dans la défense des biffins : un modèle « d'hier », le modèle historique des chiffonniers parisiens du 19^e siècle ; et un modèle « d'ailleurs », le modèle actuel des coopératives de récupérateurs sud-américains. La figure du biffin se trouve alors inscrite dans un imaginaire urbain qui puise ses références bien au-delà du Paris actuel et témoigne

¹Association des Marchés Economiques Locaux Individuels et Organisés de la Récupération.

²L'association Belleville Couronnes Propre n'existe plus aujourd'hui, le marché informel installé sur le boulevard de Belleville ayant été évacué par la répression policière.

de la circulation de modèles sud-américains en matière de gestion des pratiques informelles de récupération des déchets.

La problématique de la circulation des modèles interroge la façon dont la prise de décision peut s'appuyer sur des pratiques développées dans d'autres contextes (McFarlane, 2006a, 2006b, 2011 ; Verdeil, 2005). Les transferts de modèles ne peuvent être réduits à l'application de solutions techniques *ad hoc* à des problèmes donnés (McFarlane, 2006b : 288) : les contextes de réception « jouent un rôle essentiel de filtrage, d'accommodation, de déformation et de recombinaison », produisant « des appropriations et des adaptations spécifiques » (Verdeil, 2005 : 165-167). L'usage de modèles relève donc du bricolage institutionnel, processus incertain, contingent et assez désordonné « par lequel les gens font consciemment et inconsciemment appel à des arrangements sociaux existants pour reconfigurer les institutions en réponse à des situations changeantes »³ (Cleaver, 2002 : 26).

Les situations d'informalité sont particulièrement propices à de tels bricolages⁴. La notion d'informel renvoie à des activités dérogeant aux cadres de la légalité, mais non criminelles en elles-mêmes. Elle a été forgée dans les années 1970 pour désigner les petites activités commerciales et artisanales se développant alors massivement dans les villes du Sud, en contexte de forte pauvreté. Le néologisme connexe d'informalité s'est diffusé ultérieurement dans le champ des études urbaines anglophones (Roy, AlSayyad, 2004) ; il est au cœur de recherches mettant l'accent sur les conditions politiques de la production des situations d'informalité.

Le cas des biffins soulève la problématique de l'informel et de l'informalité dans le contexte d'une ville du Nord, Paris. La gestion de ces activités de rue illégales, mais non criminelles, y donne lieu à des bricolages institutionnels. Les références aux modèles des chiffonniers du 19^e siècle et des coopératives de récupérateurs sud-américains s'inscrivent dans une situation d'incertitude, suscitée par la résurgence d'une pauvreté exacerbée et visible qui remet en cause l'idée de progrès associée à la modernité occidentale. Comment ces modèles d'hier et d'ailleurs sont-ils mobilisés et interprétés dans le cadre de la défense des biffins ? Quelle en est la portée dans la controverse dont les biffins font l'objet ?

Il s'agira ici, en prenant appui sur un travail de terrain mené 2011-2012 au sein et autour du mouvement de défense des biffins, de : i) rendre compte de la façon dont des modèles d'hier et d'ailleurs sont mobilisés pour défendre la reconnaissance d'un droit des biffins à occuper l'espace public ; ii) mettre en évidence les limites de l'assemblage de ces modèles dans le cadre de la défense des biffins ; iii) montrer comment l'usage de ces modèles s'articule aux tensions internes qui traversent le mouvement de défense des biffins, entre conservatisme et réformisme.

1. L'invocation de modèles d'hier et d'ailleurs pour défendre les biffins

Le mouvement de défense des biffins s'est appuyé dès ses débuts sur la figure historique du chiffonnier. En témoigne le choix du terme de biffin, synonyme ancien de chiffonnier, pour désigner les vendeurs informels d'articles de récupération présents à la Porte de Montmartre. Il s'agit d'abord de défendre le droit de ces vendeurs à occuper l'espace public, en réaction à une répression policière de plus en plus forte. Ce n'est qu'ultérieurement que la montée en puissance du mouvement amènera les biffins à rencontrer des récupérateurs informels d'autres pays. La revalorisation d'anciens savoirs locaux, ayant subsisté malgré la marginalisation des petites activités de rue dans une ville du Nord comme Paris, s'articule alors à une inscription dans les mouvements sociaux de récupérateurs et

³« *A process by which people consciously and unconsciously draw on existing social and cultural arrangements to shape institutions in response to changing situations* » (traduction de l'auteur).

⁴C'est justement à propos de l'articulation entre tradition et modernité, informel et formel, dans le fonctionnement des institutions en Tanzanie que la géographe américaine Frances Cleaver met en avant l'idée de bricolage institutionnel (Cleaver, 2002).

vendeurs informels issus du Sud, qui s'organisent aujourd'hui en réseaux mondialisés.

L'invocation de modèles d'hier et d'ailleurs est liée à l'évolution du mouvement de défense des biffins. Les références au modèle des chiffonniers du 19^e siècle, puis à celui des récupérateurs sud-américains, correspondent à deux moments et à deux échelles de la mobilisation : l'émergence du mouvement, au niveau local, dans le quartier de la Porte de Montmartre ; la montée en puissance de la cause des biffins au niveau parisien et au-delà, *via* son inscription dans des réseaux militants internationaux.

1.1. Le modèle historique des chiffonniers : l'actualisation d'un patrimoine local

Le mouvement de défense des biffins invoque d'abord un modèle patrimonial, incarné par la figure historique du chiffonnier. Ce processus d'actualisation du patrimoine (Djament-Tran, 2015) mobilise le passé à partir du temps présent : le passé n'est pas invoqué pour lui-même, mais en tant qu'il fait sens par rapport à la situation actuelle. Il sert à défendre la légitimité des vendeurs informels d'articles de récupération à occuper l'espace public à la Porte de Montmartre, en réaction au renforcement de la répression du marché informel.

L'emploi du terme de biffin, plutôt que de chiffonnier, est le point de départ de ce discours patrimonialisant qui ancre les pratiques marchandes informelles des biffins dans l'histoire populaire parisienne. Il relève des « nouveaux patrimoines qui ont été construits durant ces trois dernières décennies (...) par le bas, avec des références identitaires multiples » (Veschambre, 2007 : 1). C'est un élu écologiste du 18^e arrondissement qui a initié la mobilisation des biffins, en s'interposant face à la police lors d'une scène de répression du marché informel à la Porte de Montmartre, et qui a mis en avant le terme de biffin. L'anthropologue Virginie Milliot a retracé la mobilisation de la Porte de Montmartre dans un rapport paru en 2010 ; elle y relate les propos d'un biffin affirmant : « Je savais même pas ce que ça voulait dire biffin, c'est Thierry qui vient qui me dit biffin, je lui dis chiffonnier, il me dit non c'est important et tout le monde part avec biffin » (Milliot, 2010 : 60). L'originalité du terme est constitutive de la singularité du mouvement et en fait ressortir l'historicité. Elle permet d'introduire une distinction par rapport au mouvement caritatif des chiffonniers d'Emmaüs : selon le président d'un café associatif voisin, « c'est [le terme de biffin qui est ressorti parce que chiffonnier, c'était Emmaüs] »⁵.

Pour rattacher la présence des vendeurs informels d'articles de récupération à l'histoire des chiffonniers, la mobilisation de la Porte de Montmartre s'appuie sur la mémoire locale. La présence des vendeurs s'inscrit en effet dans l'histoire du quartier, qui est aussi celle du marché aux Puces de Saint-Ouen. La zone de vente informelle rappelle que l'existence du marché aux Puces résulte d'un processus de formalisation des anciennes activités des chiffonniers, rejetées en périphérie de Paris à la fin du 19^e siècle. Cette mémoire est encore vive dans l'esprit d'un certain nombre de résidents du quartier de la Porte de Montmartre : Virginie Milliot écrit que l'« espace informel faisait partie de la vie du quartier, les vieux résidents de la Porte de Montmartre ont tous entretenu des liens plus ou moins ténus à l'univers de la « biffe » » (Milliot, 2010 : 9-10). Thierry Cayet, l'élu écologiste qui a impulsé la mobilisation, insiste, toujours dans le rapport de Virginie Milliot, sur l'importance du mot de biffin, qui « rentrait mieux pour les anciens dans l'historique » que celui de chiffonnier et confère au mouvement « une raison historique liée au marché aux Puces » (*ibid.* : 60). Le terme de biffin contribue à faire apparaître la présence des vendeurs informels comme la trace vivante de l'histoire des chiffonniers.

Or, l'opération d'actualisation de ce patrimoine populaire repose sur l'intervention d'acteurs intermédiaires qui, sans être eux-mêmes biffins, participent à la défense de ces derniers et prêtent à leurs activités des valeurs positives, liées au recyclage et à la débrouillardise (*ibid.* : 60-61). Virginie Milliot souligne le rôle central du comité de soutien qui s'est constitué pour appuyer la mobilisation de l'association de biffins Sauve qui peut (*ibid.* : 58). Les participants ont mené des recherches

⁵Entretien avec Philippe, président du café littéraire associatif Le Petit Ney, le 31/05/2012.

historiques pour étayer la revendication d'un droit coutumier des biffins à occuper l'espace public (*ibid.* : 59-60). Ils ont ainsi articulé à la culture populaire du quartier un savoir historique permettant de défendre la revalorisation des activités informelles des biffins : autrement dit, ils ont joué un rôle de passeurs entre les vendeurs informels actuels et l'histoire des chiffonniers parisiens.

L'interprétation patrimonialisante des activités informelles des biffins est donc le fait d'acteurs intermédiaires qui, à la Porte de Montmartre, sont pour la plupart des habitants du quartier. Bien que l'histoire des chiffonniers ne soit pas seulement une histoire locale, mais aussi parisienne, la prise en compte de la profondeur du passé n'implique pas tout de suite un élargissement géographique de ce processus d'actualisation du patrimoine.

1.2. Le modèle des coopératives de récupérateurs sud-américains : une circulation Sud-Nord

Le recours au modèle des coopératives de recycleurs sud-américains intervient *a posteriori*. Cette seconde référence relève des « expériences « alternatives » [...] qui] contribuent à faire reconnaître, au Sud, des foyers d'innovation » (Verdeil, 2005 : 165), donnant lieu à des circulations Sud-Nord assez peu connues (McFarlane, 2006a : 1416). Elle repose sur un déplacement spatial, et non plus temporel.

Des groupements de travailleurs informels se sont constitués au Sud dans les années 1990-2000, dans un contexte de difficultés économiques et de néolibéralisation des politiques urbaines, marqué par une réduction des tolérances envers les activités informelles et une marchandisation croissante des services urbains. Les *catadores* brésiliens et les *cartoneros* argentins en sont les deux figures sud-américaines emblématiques. Au Brésil, le mouvement des *catadores*, collecteurs de déchets pour partie organisés en coopératives, s'est affirmé en 2001 avec la création du Mouvement National des Catadores de Matériaux Recyclables (MNCMR). Dans le même temps, en Argentine, le nombre de leurs homologues, les *cartoneros*⁶, augmentait fortement avec la crise économique et financière du tournant du 21^e siècle (Carré, 2013) ; une partie d'entre eux se sont réunis au sein du Mouvement des Travailleurs Exclus. Ces mouvements de vendeurs de rue et récupérateurs informels issus du Sud s'inscrivent désormais dans des réseaux transnationaux. Il existe plusieurs alliances internationales de récupérateurs et vendeurs informels, qui fédèrent des mouvements d'envergures diverses et forment des « réseaux de mondialisation par le bas » (Appadurai, 2001) : les plus importantes sont Women in Informal Employment : Globalizing and Organizing (WIEGO), l'Alliance Mondiale des Récupérateurs de déchets et le réseau Informal Waste Pickers and Recyclers (IWPAP).

C'est d'abord l'organisation internationale de travailleurs informels WIEGO qui est entrée en contact avec l'association des biffins de la Porte de Montmartre Sauve qui peut ; puis, par ce biais, les biffins ont rencontré la fondation France Libertés⁷. Celle-ci, créée en 1986 par Danielle Mitterrand, intervient principalement au Sud pour soutenir des actions collectives et mettre en œuvre des programmes de développement. Parallèlement, elle relaie au Nord les revendications et les expériences des mouvements auprès desquels elle s'investit. La fondation orchestre un double transfert de moyens et de savoirs du Nord vers le Sud et réciproquement. Elle est impliquée dans l'organisation et l'animation de réseaux internationaux rassemblant des associations mobilisées sur les mêmes objets dans des contextes géographiques distincts.

La fondation France Libertés, qui soutient les *catadores* brésiliens à travers le MNCMR, organise à partir de 2009 en Ile-de-France un cycle de rencontres intitulé « Déchets et citoyenneté », réunissant des acteurs de la récupération informelle de pays du Sud et des acteurs de l'économie sociale et solidaire de la récupération en France. Ce « forum urbain d'apprentissage »⁸ (McFarlane, 2011) amène les biffins parisiens à rencontrer des représentants d'organisations de récupérateurs informels du Sud. Le savoir des *catadores* brésiliens est particulièrement mis en valeur, en tant que

⁶Un certain nombre de ces collecteurs de déchets sont spécialisés dans la récupération du carton, d'où leur nom.

⁷Entretien avec Louisa, chargée de mission à la fondation France Libertés, le 24/05/2012.

⁸« *Urban learning forum* » (traduction de l'auteure).

référence en matière d'organisation sociale, économique et politique de la récupération informelle des déchets. La fondation France Libertés se propose de jouer un rôle de relais dans la transmission du savoir des *catadores* aux biffins, comme l'explique une employée : « on se tient à disposition [des biffins] en se disant [que] l'expérience des *catadores*, avec ses points forts et ses points faibles, peut être intéressante si [les biffins] v[eu]l[ent] s'inspirer de ça »⁹. L'association Amélior a ainsi rejoint en 2013 l'Alliance Mondiale des Récupérateurs de déchets et le travail de mise en relation effectué par la fondation France Libertés se poursuit à travers d'autres organismes : un débat sur les recycleurs de rue au Brésil et en France a par exemple été organisé en avril 2017 à l'occasion de la projection d'un film documentaire sur les *catadores*¹⁰.

2. Déformations et limites de l'application de ces modèles d'hier et d'ailleurs au cas des biffins

Or, la mise en regard de la situation des chiffonniers au 19^e siècle et de la situation actuelle des récupérateurs sud-américains amène à relever les déformations opérées lors de l'assemblage de ces modèles pour défendre la cause des biffins. Ces déformations sont révélatrices du filtre appliqué par le mouvement de défense des biffins à l'histoire des chiffonniers. Pour les mettre en évidence, les trois principaux motifs de la défense des activités informelles de récupération seront envisagés : le motif de la valorisation du recyclage, celui du « droit à la ville » (Lefebvre, 2009 [1968]) et celui de la promotion de formes alternatives de gestion des déchets.

Par ailleurs, les modèles des chiffonniers du 19^e siècle et des récupérateurs sud-américains sont aussi utilisés par les opposants à la reconnaissance des biffins comme anti-modèles, renvoyant à des sociétés pauvres et inégalitaires.

Les limites à ce transfert de modèles sont donc à la fois liées à des contradictions internes et à des oppositions externes.

2.1. L'assemblage des modèles : filtrage et contradictions

Le rapprochement entre les biffins et les recycleurs d'Amérique du Sud est fondé sur la revalorisation des activités informelles de récupération. Mais les pratiques des biffins ont peu à voir avec celles des *catadores* brésiliens. Les activités des biffins sont en effet orientées vers la revente, à des particuliers ou à des brocanteurs, d'articles de récupération intacts ou remis en état. Ces articles sont nécessairement de petite taille, puisqu'il faut qu'ils puissent être acheminés aisément sur le lieu de vente, à pied – au moins sur une portion du trajet, et remballés prestement en cas d'intervention policière. Pour s'approvisionner, les biffins ont recours à des sources diverses, dont chacune est peu abondante. Les articles sont issus de la fouille des poubelles, mais aussi de dons et de pratiques de rachat entre vendeurs. Au niveau de la récupération comme de la commercialisation, les pratiques des biffins diffèrent donc de celles des *catadores* brésiliens : les *catadores*, qui opèrent dans les rues mais aussi sur des sites de décharge, récupèrent des matériaux bruts, qu'ils revendent à des entreprises de recyclage ou qu'ils apportent en centres de tri (Cavé, 2015). De même, au 19^e siècle, les chiffonniers officiant à Paris récupéraient toutes sortes de matériaux et les revendaient à des grossistes. Ce n'est qu'à la fin du 19^e siècle que leurs pratiques ont progressivement évolué vers la récupération et la revente d'objets de seconde main. Cette évolution découle de la conjonction de trois facteurs : le remplacement des sous-produits de récupération par les produits de la chimie dans les processus de fabrication industrielle (Barles, 2005) ; la mise en place du système des poubelles (Faure, 1977) ; l'éviction des petites activités de rue, rejetées du centre de la ville (Charpy, 2011). La relecture de l'histoire des chiffonniers à partir des pratiques de vente informelle visibles à la Porte de Montmartre,

⁹Entretien avec Louisa le 24/05/2012.

¹⁰Projection et débat « Quelle place pour les recycleurs de rue en France et au Brésil ? » le 26/04/2017, dans le cadre du programme « Une seule planète » du Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID), collectif d'associations françaises de solidarité internationale.

en marge des Puces de Saint-Ouen, se limite à la dernière phase de cette histoire, la plus proche de la situation actuelle. Pourtant, le recours au motif écologique du recyclage pour défendre la reconnaissance des biffins aurait pu prendre appui sur les phases antérieures de l'histoire des chiffonniers. Jusqu'aux années 1880, ceux-ci jouaient un rôle central dans le fonctionnement global de l'économie comme du système urbain (Barles, 2005), qui peut être rapproché de celui des récupérateurs sud-américains. Mais il présente moins de similitudes avec les marchés informels parisiens actuels.

Par ailleurs, les mouvements de défense des récupérateurs informels revendiquent tous pour ceux-ci, plus ou moins explicitement, un droit à la ville, mais sous des formes bien différentes dans le cas des biffins et dans le cas des coopératives de recycleurs sud-américains. A Paris, c'est autour de la défense d'un droit des biffins à occuper l'espace public que s'est structurée la mobilisation. Or, les *catadores* brésiliens ont des pratiques bien différentes, puisqu'ils revendent à des entreprises de recyclage des matériaux bruts qu'ils ont collecté *via* des circuits de ramassage ou sur des décharges. Leurs activités de récupération ne sont pas associées, comme celles des biffins, à la pratique informelle d'un petit commerce de rue. Par contre, un certain nombre de coopératives ont obtenu de jouer un rôle officiel dans le traitement des déchets : l'exercice du droit à la ville des récupérateurs organisés collectivement passe par leur implication dans les politiques municipales de traitement des déchets. Ce statut fait penser à la place que tenaient les chiffonniers dans le traitement des déchets à Paris avant l'instauration du système des poubelles, en 1883. Mais la mise en place des boîtes poubelles et l'éradication progressive des cités des chiffonniers les ont exclus de la gestion des déchets, ce qui a amené leurs activités à évoluer vers des pratiques de brocante, formalisées avec l'instauration des marchés aux Puces.

Enfin, l'autonomie individuelle associée à la figure actuelle du biffin, dans ses pratiques marchandes comme dans ses pratiques de récupération, contraste avec le modèle de l'organisation des recycleurs sud-américains en coopératives. Le glanage, la biffe, représentent « un travail solitaire », écrit Virginie Milliot (2010 : 39), les « logiques familiales et collectives » des vendeurs roms (*ibid.* : 30) apparaissant comme une anomalie par rapport à cette « activité essentiellement individuelle » qu'est la biffe (*ibid.*). Cette autonomie diffère aussi de l'organisation des activités des chiffonniers au 19^e siècle, quand ceux-ci jouaient encore un rôle central dans la gestion des déchets, avant d'être repoussés aux marges de la ville. L'historien Alain Faure insiste sur le « lien tribal », la « cohésion familiale » et la « cohésion du groupe » qui caractérisaient les « communautés chiffonnières » (Faure, 1977). De plus, sur le plan économique, si les chiffonniers bénéficiaient d'une relative indépendance, en comparaison notamment de la situation des ouvriers salariés (Barles, 2005 : 61), ils n'étaient que le premier maillon d'une filière de la récupération comptant de nombreux intermédiaires et la base d'une organisation pyramidale de plus en plus hiérarchisée au cours du siècle (Barles, 2005).

L'opération de filtrage appliquée par la mobilisation des biffins au modèle historique des chiffonniers parisiens limite donc la pertinence de la référence aux coopératives de recycleurs sud-américains. Du fait de ce filtrage, les deux modèles entrent en contradiction ou, tout du moins, divergent sur tous les points majeurs de la revalorisation des activités informelles de récupération.

2.2. Des anti-modèles de sociétés pauvres et inégalitaires

En outre, ces modèles d'hier et d'ailleurs, fondés sur la reconnaissance des pratiques et savoirs subalternes¹¹ de récupérateurs informels, font l'objet de toutes autres interprétations de la part des responsables municipaux et des mouvements de riverains qui réclament l'éviction des vendeurs informels. Lorsqu'ils font référence à l'histoire des chiffonniers ou à la situation des récupérateurs informels dans les pays du Sud, c'est, *a contrario*, en tant qu'anti-modèles de sociétés pauvres et inégalitaires. Dans leurs discours, la répression de l'informel reviendrait à protéger les acquis sociaux

¹¹Le courant des *Subaltern Studies*, qui s'est développé à partir de l'Inde, dans les années 1980, est un courant des *Post-Colonial Studies* valorisant la capacité d'action collective et de changement social des groupes sociaux dominés plutôt que des élites.

associés au modèle égalitaire français.

Si l'emploi du terme de biffins permet de revaloriser les activités des vendeurs informels d'articles de récupération, l'expression de « marchés sauvages », souvent utilisée par les personnes réclamant leur éviction, est péjorative. Les discours de la maire du 20^e arrondissement, fermement opposée à ce que soient mis en place dans sa circonscription des espaces de vente autorisée pour les biffins, montrent comment les mêmes références d'hier et d'ailleurs peuvent être aussi utilisées comme repoussoirs. L'évocation du 19^e siècle ou du Brésil réactive alors le spectre du paupérisme, comme dans ces propos tenus par la maire lors d'une réunion publique : « Vous savez qui étaient les chiffonniers de Paris ? (...) C'était des gens qui vivaient sur des tas d'immondices avec leurs enfants, c'était monstrueux. Quelle dignité, quelle représentation historique positive voyez-vous là-dedans ? La République française a mis fin à ces situations. Ici, on est en France, on est dans un pays où on ne peut pas accepter collectivement que des gens qui ont du mal à joindre les deux bouts fassent une vie de fouiller dans les poubelles. (...) On ne peut pas demander à des gens de vivre dans une situation qui se rapproche de celle des favelas de Rio de Janeiro alors qu'on est en France »¹².

Le modèle des coopératives de récupérateurs sud-américains échappe toutefois à cet usage comme anti-modèle. Il est ainsi pris comme référence par les cadres de l'association Emmaüs Coup de main, chargée de la gestion de la ressourcerie du 20^e arrondissement, dans le cadre de laquelle devait être mis en place un circuit court d'apport d'articles de récupération par des biffins. Le directeur de l'association déclarait que les *catadores* « ne font pas les choses n'importe comment » et que leur activité constituait une « forme de travail reconnue »¹³. Ce modèle d'organisation coopérative semble alors ouvrir la possibilité d'un dépassement de la dichotomie entre modèles et anti-modèles. Mais le projet de circuit court ne dépassera pas le stade de l'ébauche, témoignant de la difficulté à instituer, à Paris, des modes alternatifs de gestion des déchets fondés sur des pratiques informelles. L'un des membres du collectif de soutien aux biffins de Belleville soulignait les limites du plaidoyer en faveur de la reconnaissance des biffins face aux objections formulées en termes de régression sociale : « Tu peux envisager plein de choses sur les biffins, mais être biffin, ce n'est pas un modèle de vie que tu vas vendre dans une campagne électorale en disant : que vos enfants deviennent biffins »¹⁴.

3. La défense des biffins entre conservatisme et réformisme à la marge

L'invocation des modèles des chiffonniers du 19^e siècle et des récupérateurs sud-américains s'articule aux tensions entre conservatisme et réformisme qui traversent le mouvement de défense des biffins. Le conservatisme correspond à une « attitude (...) définie par le refus du changement et la référence sécurisante à des valeurs ou des structures immuables » (Larousse, 2016), comme, ici, la figure historique du chiffonnier. Le réformisme désigne quant à lui une « pratique qui consiste à introduire des réformes politiques, économiques, sociales en restant dans le cadre institutionnel existant et en utilisant les procédures légales » (*ibid.*). Mais réformer signifie également « faire subir à quelque chose des modifications importantes destinées à l'améliorer » (*ibid.*).

La tension entre conservatisme et réformisme se joue notamment dans le débat entre le droit à la ville des biffins, qui serait reconnu par l'attribution de places de vente dans l'espace public, et leur insertion dans les dispositifs de l'économie sociale et solidaire des déchets. Leur inclusion dans une économie de la récupération semble, *in fine*, très incertaine.

3.1. La tension entre droit à la ville et insertion des biffins

La controverse dont les biffins font l'objet met en tension deux approches de leurs activités :

¹²Intervention de Frédérique Calandra lors du conseil de quartier Belleville le 10/05/2011.

¹³Rencontre avec des membres du collectif de soutien aux biffins de Belleville le 06/12/2011.

¹⁴Entretien avec Renaud, devenu en 2014 adjoint EE-LV à la maire du 20^e arrondissement, le 04/04/2012.

par leurs pratiques de vente et par leurs pratiques de collecte d'articles de seconde main. L'approche par les pratiques de vente est mise en avant par les défenseurs des biffins, qui réclament l'encadrement des espaces occupés par les vendeurs informels d'articles de récupération, en faisant référence au motif du droit à la ville¹⁵. L'approche par leurs pratiques de collecte est quant à elle promue à la fois par des défenseurs des biffins et par les mouvements réclamant leur éviction de l'espace publics.

La défense des biffins est d'abord fondée sur la revendication du maintien de leurs activités dans l'espace public, soit sur les pratiques informelles existantes, qu'il s'agit d'encadrer en l'état, sans chercher à les modifier. Les pratiques des biffins sont alors envisagées sous l'angle du commerce plutôt sous l'angle de la récupération des déchets, bien que ce soit l'argument du recyclage qui permette de légitimer leur présence dans l'espace public. Celle-ci est justifiée par les références au droit coutumier et à l'ancien droit de glanage, qui confèrent aux pratiques des biffins un caractère d'immutabilité révélateur de la dimension conservatrice de cette approche. Dans le même ordre d'idées, le président de l'association Amélior a pu déclarer que « les biffins, comme les Touaregs ou les indigènes, sont garants du droit d'exister », avant d'évoquer « l'Empire de Rome et la destruction des communautés paysannes »¹⁶ pour faire allusion à la répression des biffins. Or, l'encadrement des activités informelles des biffins dans l'espace public normalise leur existence, alors même que celle-ci remet en cause un certain nombre de dispositions du droit social et du droit du travail, notamment en matière de travail des retraités.

Par ailleurs, les défenseurs des biffins, mais aussi leurs opposants, envisagent la possibilité de faire entrer ces activités informelles dans le cadre de l'économie sociale et solidaire des déchets¹⁷, ce qui ouvre des pistes réformistes – mais permettrait aussi de détourner les biffins de l'espace public. L'approche par les pratiques de collecte ouvre une réflexion globale sur la possibilité de réformer la gestion des déchets *via* les dispositifs de l'économie sociale et solidaire. La question est déjà posée à la Porte de Montmartre avec l'étude de l'ADIE, qui préconise d'« intégrer les biffins dans la filière en construction des ressourceries » (ADIE, 2008 : 37). Elle revient à Belleville avec le projet d'intégrer les biffins au fonctionnement de la nouvelle ressourcerie créée dans le 20^e arrondissement, à la fois par des emplois d'insertion et par le projet d'un circuit court d'apport d'articles de récupération – qui ne sera toutefois pas mis en place.

Mais la perspective d'une redéfinition du rôle des biffins en tant que collecteurs de déchets recyclables suscite de vives critiques chez une partie des biffins et de leurs défenseurs. Ils pointent l'insuffisance des dispositifs de l'économie sociale et solidaire face à la taille des marchés informels et à l'urgence qu'il y aurait à réguler le phénomène. Au contraire, l'ouverture de places de vente permettrait de répondre rapidement aux besoins d'un grand nombre de vendeurs informels. Ben, figure de la mobilisation de la Porte de Montmartre, intervient en ce sens lors d'une réunion publique, avant de s'emporter lorsque le maire du 11^e arrondissement affirme son refus d'instaurer un espace de vente sur le boulevard de Belleville : « Une ressourcerie ne résout pas le problème de centaines de biffins qui viennent d'un peu partout. (...) Nous, ce qu'on veut exactement, c'est du concret, (...) je m'explique, des emplacements pour les biffins. (...) La ressourcerie, cinq personnes ! Et le reste, Monsieur le Maire, et le reste ? Cinq personnes dans une ressourcerie, ce n'est pas une solution ! Soyons réalistes ! Cinq personnes ! Ça ne marchera jamais ! Et le reste ? Cinq personnes, elle embauche, une ressourcerie ! »¹⁸. Selon certains, assigner les biffins au rôle de collecteurs de déchets

¹⁵L'association Amélior met ainsi en avant, dans ses missions, la notion de « droit à la biffe » (journal-officiel.gouv.fr, consulté le 25/09/2016).

¹⁶Lors du séminaire « Espace public et écosystème du territoire de la *biffe* en Ile-de-France », qui s'est tenu à l'Université Paris 8, le 14/06/2013.

¹⁷Les premiers jalons de l'économie sociale et solidaire des déchets remontent à la création du mouvement Emmaüs par l'Abbé Pierre, en 1949, revalorisant l'activité des chiffonniers. Dans les décennies suivantes, la montée en puissance des préoccupations environnementales, l'aggravation des difficultés sociales et l'affirmation du développement local favorisent le foisonnement des initiatives en matière de récupération et de recyclage : intervention de structures d'insertion dans les déchetteries mises en place à partir des années 1980 ; développement d'un réseau de recycleries ou ressourceries ; structures spécialisées dans divers types de produits (appareils électro-ménagers et électroniques ; vêtements de seconde main ; papiers de bureau et cartons...) (Bertolini, 2005 : 126).

¹⁸Intervention de Ben lors du conseil de quartier Belleville-Saint-Maur le 08/06/2011.

annihilerait leur autonomie et ne leur offrirait que des conditions de travail dégradées. Le président de l'association Sauve qui peut a ainsi pu appeler les biffins à la vigilance quant aux conditions de travail offertes par Emmaüs, en évoquant des abus¹⁹. De même, Nicolas, biffin à Belleville, exprime sa méfiance envers Emmaüs : « Je ne sais pas qui sont les compagnons d'Emmaüs, mais je trouve que c'est un peu une secte, hein, il y a eu quelques scandales de travail dissimulé, de gens qui bossent pour un bol de soupe et une piaule dans un foyer... L'insertion, à mon avis, est très limitée »²⁰.

La défense d'une légalisation des pratiques de vente des biffins, telles quelles, serait alors plus subversive que la volonté de les intégrer à une gestion repensée des déchets.

3.2. L'inclusion incertaine des biffins dans une économie de la récupération

Pour tenter de dépasser cette tension, un terme émerge dans la controverse : celui d'inclusion, qui renvoie au paradigme, de plus en plus plébiscité, de la ville inclusive (Hambleton, 2015). Il est notamment mis en avant par la fondation France Libertés, qui travaille à mettre les biffins en lien avec les réseaux internationaux de récupérateurs informels. Mais l'idée d'inclusion, largement fondée sur le modèle des *catadores* brésiliens, apparaît comme compromise en raison des difficultés d'organisation du mouvement des biffins, morcelé en une pluralité d'associations, et du caractère marginal de ces activités en France. Par conséquent, le parallèle entre biffins et *catadores* que tente d'instaurer la fondation reste limité : « On souhaitait que les Brésiliens rencontrent leurs pairs en France. (...) C'est vrai qu'il y avait beaucoup de parallèles et que les *catadores* réagissaient en disant : on voit exactement où vous êtes, vous êtes dans une situation similaire que nous à nos débuts et maintenant l'important c'est de s'organiser et de se structurer. Mais nous, on voit que ce n'est pas si facile que ça »²¹. En outre, la question des alternatives possibles en matière de gestion des déchets relève, dans le contexte français du domaine de l'économie sociale et solidaire. Si les biffins sont invités à prendre part aux débats organisés dans le cadre des rencontres « Déchets et citoyenneté », ils ne constituent pas l'objet central de la réflexion : « Nous, on se concentre sur ce que la lutte des *catadores* brésiliens et d'autres *wastepickers* dans d'autres pays peuvent apporter ici en France, avec les populations qui font un travail dit informel mais aussi au sein de l'économie sociale et solidaire beaucoup plus organisée »²². La situation des biffins ne constitue donc que l'un des aspects d'une réflexion beaucoup plus large sur les alternatives possibles en matière de gestion des déchets, qui accorde une place importante aux dispositifs de l'économie sociale et solidaire.

Le mouvement de défense des biffins présente ces derniers comme les pionniers marginaux d'une société moins consumériste, où la récupération tiendrait une place centrale, et s'inscrit en cela dans une optique décroissante. Or, si des récupérateurs informels peuvent accéder à des déchets revendables en l'état ou après une réparation mineure, c'est parce qu'au contraire leurs pratiques s'inscrivent dans une société de consommation où les déchets sont produits en abondance et où même des articles en bon état se retrouvent à la poubelle : la production de déchets n'est, en effet, que l'envers de la société de consommation (Carré, 2013 : 18). L'existence des marchés informels s'inscrit aussi dans une société urbaine où il existe des clients pour le vendeur informel qui s'installe dans l'espace public pour y proposer des produits quelconques, qu'ils soient de seconde main ou neufs. Ainsi, B., un Algérien sans-papiers arrivé en France depuis peu, qui vendait sur les marchés informels des produits de consommation courante, avait été étonné, en s'installant pour la première fois, que des gens viennent tout de suite acheter : « la France, c'est un pays de consommateurs. C'est un pays de consommateurs, grave », répétait-il²³.

Or, l'accessibilité des déchets pour les récupérateurs informels risque d'être remise en cause par deux tendances : la tendance à la revalorisation des déchets, qui, avec l'essor de l'économie et du

¹⁹Réunion au café littéraire associatif Le Petit Ney le 11/01/2012.

²⁰Entretien avec Nicolas le 10/01/2012.

²¹Entretien avec Louisa le 24/05/2012.

²²Entretien avec Louisa le 24/05/2012.

²³Carnet de terrain le 02/06/2011.

recyclage, ne sont plus des « produits de nulle valeur » (Barles, 2005) ; et la tendance à la réduction de la production des déchets. Les réorganisations socio-économiques que ces tendances sont susceptibles de provoquer, et qui ne sont encore qu'amorçées, pourraient bouleverser le cadre dans lequel s'inscrivent, à la marge, les activités informelles de récupération des biffins. Une société visant le « zéro déchet » (Johnson, 2013) ne serait-elle pas, en effet, une société sans récupérateurs informels, puisque leurs activités sont liées à la disponibilité de déchets produits en abondance et aisément accessibles ? La forme actuelle des activités des biffins, qui récupèrent des objets pouvant être revendus en l'état ou après une réparation mineure, est particulièrement dépendante de la surconsommation et de la surproduction de déchets. Il se pourrait par conséquent que la période en cours constitue un point charnière entre l'existence marginale d'une économie de la récupération tirant pleinement profit des excès de la société de consommation et une réorganisation qui, tout en mettant en péril cette économie marginale, pourrait revaloriser les activités de récupération.

Conclusion

La défense des biffins est fondée sur la revalorisation de leurs activités informelles en tant que pratiques de récupération : c'est le fait qu'ils vendent des articles de récupération qui permet de légitimer leur présence dans l'espace public, à la différence de celle des autres vendeurs informels. Cette interprétation ouvre un nouvel « espace des possibles » (Bourdieu, 1992) en soulevant, dans le contexte d'une ville du Nord comme Paris, la question du rôle des récupérateurs informels dans la gestion des déchets. Elle fait appel à des références qui s'affranchissent aussi bien des frontières temporelles que spatiales, puisque le mouvement mobilise des modèles d'hier, celui des chiffonniers du 19^e siècle, et d'ailleurs, celui des coopératives de récupérateurs sud-américains. La situation des biffins se trouve ainsi inscrite dans un débat mondialisé, soulevé à partir des pays du Sud, qui transcende le contexte parisien.

Le recours au modèle des chiffonniers du 19^e siècle, puis des coopératives de récupérateurs sud-américains, est toutefois indissociable de l'évolution interne propre au mouvement de défense des biffins. Le modèle des chiffonniers du 19^e siècle sert d'abord à légitimer l'occupation de l'espace public par les biffins à la Porte de Montmartre, par le biais d'un processus de patrimonialisation de leurs pratiques informelles. Ceci va de pair avec le caractère initialement local du mouvement. Le modèle des coopératives de récupérateurs sud-américains intervient plus tardivement, dans le cadre de la montée en puissance de la cause des biffins. Or, l'assemblage de ces deux modèles révèle les déformations opérées. Les pratiques des biffins divergent de celles des chiffonniers du 19^e siècle et des récupérateurs sud-américains dans la mesure où elles relèvent du réemploi des déchets plutôt que du recyclage et où elles sont organisées de façon individuelle plutôt que collective. Ainsi, ces références ne correspondent que partiellement à la situation actuelle des vendeurs d'articles de récupération présents sur les marchés informels parisiens. En outre, ces modèles constituent pour les opposants à la reconnaissance des biffins des anti-modèles de sociétés pauvres et inégalitaires. Vue ainsi, la reconnaissance des biffins n'apparaît plus comme une alternative mais comme la normalisation d'une adaptation contrainte.

Le mouvement de défense des biffins, s'il met en avant l'argument de la réutilisation et de la réduction des déchets, est assez réfractaire à l'enrôlement des biffins dans l'économie sociale et solidaire des déchets. Il revendique surtout la conservation des pratiques des biffins, telles quelles, dans l'espace public, et dénonce le caractère limité des alternatives offertes par l'économie sociale et solidaire. Toutefois, la perspective d'une réorganisation en profondeur de la gestion des déchets pourrait mettre à mal les pratiques de récupération informelles, liées à la disponibilité de déchets produits en abondance. L'enjeu du mouvement de défense des biffins est alors de négocier la place de ces derniers : le maintien dans des espaces péricentraux, facteur de visibilité, peut apparaître comme un outil de négociation, dans la mesure où il perturbe l'ordre urbain et permet d'interpeller les pouvoirs publics.

Bibliographie

ADIE, 2008, *Etude-action sur les chiffonniers. Chiffonniers, récupérateurs, vendeurs de la Porte Montmartre. Volets social et économique*, http://www.adie.org/sites/default/files/links/Biffins_08.08.pdf, consulté le 05/10/2016, 45 p.

Appadurai Arjun, 2001, « Deep democracy : urban governmentality and the horizon of politics », *Environment & Urbanization*, vol. 13/2, 23-43.

Barles Sabine, 2005, *L'invention des déchets urbains. France, 1790-1970*, Seyssel, Champ Vallon, 297 p.

Bertolini Gérard, 2005, *Economie des déchets. Des préoccupations croissantes, de nouvelles règles, de nouveaux marchés*, Paris, Editions Technip, 188 p.

Bourdieu Pierre, 1992, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Editions du Seuil, 480 p.

Carré Marie-Noëlle, 2013, *Gouverner la métropole par les déchets. Service urbain, action publique territoriale et écologie urbaine à Buenos Aires*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de la Sorbonne nouvelle – Paris 3, 497 p.

Cavé Jérémie, 2015, *La ruée vers l'ordure. Conflits dans les mines urbaines de déchets*, Rennes, P.U.R., 250 p.

Charpy Manuel, 2011, « L'apprentissage du vide. Commerces populaires et espace public à Paris dans la première moitié du XIXe siècle », in Sauvadet Thierry, Bacqué Marie-Hélène (coord.), *Usages populaires de l'espace, Espaces et Sociétés*, 144-145, n°1-2/2011, 15-35.

Cleaver Frances, 2002, « Reinventing Institutions : Bricolage and the Social Embeddedness of Natural Resource Management », *The European Journal of Development Research*, 14/2, 11-30.

Faure André, 1977, « Classe malpropre, classe dangereuse ? Quelques remarques à propos des chiffonniers parisiens au 19e siècle et de leurs cités », *Recherches*, 29, 79-102.

Hambleton Robin, 2014, *Leading the inclusive city. Place-based innovation for a bounded planet*, Bristol, Policy Press, 416 p.

Johnson Béa, 2013, *Zéro déchet. 100 astuces pour alléger sa vie*, Paris, Editions J'ai lu, 413 p.

Lefebvre Henri, 2009 [1968], *Le droit à la ville*, Paris, Economica-Anthropos, 135 p.

McFarlane Colin, 2006a, « Crossing Borders : development, learning and the North-South divide », *Third World Quarterly*, 27/8, 1413-1437.

McFarlane Colin, 2006b, « Knowledge, learning and development : a post-rationalist approach », *Progress in Development Studies*, 6/4, 287-305.

McFarlane Colin, 2011, « The city as a machine for learning », *Transactions of the Institute of British Geographers*. 18 p.

Milliot Virginie, Tastevin Yann, 2010, « La ville informelle et le travail des marges », in Milliot Virginie, Tastevin Yann, *Les archipels de la Goutte d'Or. Analyse anthropologique d'une métropolisation par le bas*, Rapport de recherche pour le programme « Culture et territoires en Ile-de-France », 1-89.

Roy Ananya, AlSayyad Nezar (dir.), 2004, *Urban informality. Transnational Perspectives from the Middle East, Latin America and South Asia*, Lanham, Lexington Books, 338 p.

Verdeil Eric, 2005, « Expertises nomades au Sud. Eclairages sur la circulation des modèles urbains », *Géocarrefour*, 80/3, 165-169.

Larousse, 2016, *Dictionnaire français*, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>.